



Assistante sociale insistante

Par **Opiumity**, le 11/11/2019 à 17:32

Bonjour,rnrnJ'ai besoin que quelqu'un m'explique les droits et les devoirs d'une assistante sociale.rnrnJe vous explique : ,je vis dans mon appartement depuis peu, ma fille est chez mes parents la semaine et, en milieu de semaine, je vais chez eux pour repartir le week end avec ma fille chez moi.rnrnMon assistante sociale est très insistante et me demande toujours ce que je fais de mes journées, où je suis les jours de la semaine, quand suis-je avec la fille quand son père est là, elle veut que j'aille chercher et que j'emmène ma fille à la crèche quand ses grands parents la gardent alors que je fais mes études à côté... A-t-elle le droit de l'exiger ? Elle est certaine (je pèse ses propos) que je vis avec le père (ce qui n'est pas le cas). Je trouve qu'elle se permet beaucoup de choses, qu'elle essaye de contrôler beaucoup ma vie. Je ne connais pas ses droits mais j'ai sauté beaucoup de détails pour tenter d'être la plus claire possible. Ma belle mère est infirmière et à déjà eu à faire à ces gens, elle me dit qu'elle n'a pas à se permettre beaucoup de choses, qu'elle me demande, qu'elle s'immisce un peu trop dans ma vie. Mon assistante sociale était sensée me faire signer un papier pour renouveler mon RSA. Elle a décalé la date pour d'abord visiter mon appartement, sans me donner de nouvelle date alors qu'il va se couper à la fin du mois. Je suis d'accord sur le fait de soupçonner quelqu'un mais là , elle exagère vraiment je trouve.rnrnQu'est ce que je peux faire pour qu'elle soit plus correcte par rapport à ça ? Quels sont ses droits et ses devoirs ?rnrnJe commence à être gênée qu'elle me pose autant de questions. Sans être méchante, elle se prend pour ma mère à certains moments.rnrnMerci à celui/celle qui prendra le temps de me répondre.

Par **jodelariege**, le 11/11/2019 à 17:52

bonsoir rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1971> rnrnl'assistante sociale

veut vérifier que vous touchez le RSA sans frauder ... visiblement elle a un doute sur votre non-vie en couple avec le père...normalement vous n'avez pas le droit de toucher le RSA en étant étudiante (qu'étudiez vous?) sauf si vous êtes parent isolé avec un enfant à charge...or vous êtes une partie de la semaine seule et vos parents gardent l'enfant durant la semaine.....l'assistante sociale veut visiter votre appartement pour voir si il n'y a pas de trace du père elle va aussi éplucher vos comptes ...le père verse t il une pension?

Par **rafale34**, le **11/11/2019** à **17:56**

Bonjour,Prenez connaissance du Code de Déontologie de l'ANAS adopté à l'Assemblée Générale du 28 novembre 1994, il est très explicite sur les droits et devoirs des assistants sociaux.